

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

Matière :  
FONCTION PUBLIQUE

Sous matière :  
PERONNEL TITULAIRE ET  
STAGIAIRE

**OBJET : MISE A  
JOUR DU  
TABLEAU DES  
EFFECTIFS AU  
1ER OCTOBRE  
2021**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL EN  
DATE DU : 22 SEPTEMBRE  
2021

AFFICHAGE EN DATE  
DU : 06 OCT. 2021

PUBLICATION DE LA PRESENTE EN  
DATE  
DU 06 OCT. 2021

Séance du Conseil Municipal du mardi 28 septembre 2021

Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire

**Présents :** Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène GIRAL, François DEMANGEOT, Evelyne GUILHEM, Bernard GRIMAUD, Nicole CATHALA - LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD, Jacqueline RATABOUIL, Jean-François VERONIN-MASSET, Brigitte BATIGNE, Giovanni ZAMAI, Marie-Claude BOURREL, Denis BOUILLEUX, Élisabeth ESCAFRE, Régine SURRE, Daniel SIBRA, Sabine CHABERT, Michel RATABOUIL, Chantal BARTHES, Javier DE LA CASA, Nicolas ASENSIO-VERGNES, Agnès SOULIER, Delphine SANTINI, Préscillia GRANIER, Audrey GAIANI, Thierry ROSSICH, Zohra KUFEL, Gérard MONDRAGON

Formant la majorité des membres en exercice

**Procurations :** Pierre BARBAUD Donne procuration à Patrick MAUGARD, Bruno PERLES Donne procuration à Élisabeth ESCAFRE, Karole CAFFIER Donne procuration à Gérard MONDRAGON,

**Absents excusés :** Didier CABANIE Pierre BARBAUD, Bruno PERLES, Karole CAFFIER

**Secrétaire :** Madame Sabine CHABERT

Monsieur Le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de procéder à la mise à jour du tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> octobre 2021 afin de représenter la réalité de la répartition des postes notamment en terme de statut et de mouvements internes.

La présentation permet de :

- prévoir par poste, l'ensemble des grades d'accès possibles en cas de promotion, sans redondance budgétaire.
- afficher avec lisibilité les postes créés au budget.
- afficher avec lisibilité une meilleure traçabilité des postes pourvus, vacants, remplacés ponctuellement.

Ainsi, le tableau des effectifs sera modifié dans l'année, uniquement en cas de changement de statut, de suppression ou de création de poste.

Cette présentation correspond à la réalité des occupations des postes et du budget.

Monsieur le Maire précise les modifications apportées :

## TABLEAU DES EFFECTIFS au 1<sup>er</sup> Octobre 2021 :

Le total des **effectifs créés au budget** est de **213 postes** soit, 3 de moins qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

- Deux postes permanents avaient dus être budgétés en double : le futur sortant et son remplaçant. L'agent remplacé était en longue maladie ou en congés annuels. (Le poste d'atsem supprimé était l'un des deux, et sa remplaçante a été placée en cdi sur un départ opportun dans l'animation).
- Un poste de remplaçant est provisionné en moins.

Le total des **postes permanents** passe à **200 postes au lieu de 202 et 13 non permanents.**

### **LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE**

**APPROUVE** le tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> Octobre 2021.

### **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

GASTELNAUDARY, le 28 septembre 2021.

Le Maire,

Patrick MAUGARD



Ampliation faite le  
06 OCT. 2021  
Certifiée exécutoire par réception  
en Préfecture le :  
05 OCT. 2021  
Par publication le :  
06 OCT. 2021  
Par délégation  
Le Directeur Général des Services  
Nicolas NAYRAL



Envoyé en préfecture le 05/10/2021

Reçu en préfecture le 05/10/2021

Affiché le 06 OCT. 2021

ID : 011-211100763-20210928-DB2021253-DE

